

Négociations Annuelles Obligatoires 2024

À ce stade , c'est NON !

Suite aux NAO, nous avons organisé quatre Assemblées Générales qui se sont tenues les 5 et 6 juin 2024 sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble Habitat pour vous informer des propositions de la direction et recueillir vos avis.

Après de nombreux échanges, il en ressort qu'en l'état vous ne donnez pas quitus à la CGT pour signer cet accord. Plusieurs insuffisances ont été notées.

■ Sur les salaires :

- ✳ Les augmentations proposées, allant de 30 à 60 € brut ont été jugées en deçà des attentes.
 - ✳ Le budget consacré aux augmentations collectives de 450 000 € bruts est rejeté et doit être relevé avec l'enveloppe consacrée aux augmentations individuelles.
- A ce propos, les 200 000 € qui y sont consacrés ne correspondent pas aux objectifs affichés. Si les rémunérations des gardiens au 31 janvier 2024 peuvent mettre en lumière des niveaux très hétérogènes qu'il convient de corriger et qui font l'objet d'un budget supplémentaire de 25 000 € pour 65 gardiens, si l'augmentation collective des chargés d'accueil dont la rémunération brute annuelle est inférieure à 30 000 € ce qui fait l'objet d'un budget d'environ 8 000 € peut s'entendre également, pour le reste on est dans le flou le plus complet.

D'ailleurs, un budget de 33 000 € pour deux catégories de personnel **ça ne s'appelle pas des augmentations individuelles**, mais des corrections collectives.

Et 33 000 € utiles sur les 200 000 prévus, c'est pousser le bouchon un peu loin.

■ Surtout quand l'accord précise que :

« L'engagement individuel et la **manière de servir** seront récompensés et que la reconnaissance de l'engagement des salariés prendra la forme de prime (investissement exceptionnel) ou de revalorisation salariale ».

Et comme si ça ne suffisait pas, ils se sont sentis d'ajouter :

« **Il ne s'agit pas ici de valoriser tous les salariés qui font bien leur travail**, mais uniquement ceux dont l'investissement et les résultats depuis juillet 2023 sont particulièrement à souligner, dans un contexte particulier ».

Merci mes seigneurs, cette approche d'un autre âge est révoltante !

■ Sur l'amélioration du pouvoir d'achat :

- ✳ L'augmentation du titre restaurant de 1€ est perçue comme une aumône
- ✳ La PPV exonérée de cotisations sociales pour les salariés ayant reçu au cours des 12 derniers mois une rémunération inférieure à trois fois le SMIC, soit 63 609 € brut sera cette année soumise à la CSG/CRDS et à l'impôt sur le revenu (pour les salariés) et au forfait social (pour l'employeur). Les 250 € bruts proposés (100€ pour le personnel présent depuis le 1^{er} avril) **vont fondre comme neige au soleil et notre pouvoir d'achat à EEH.**

■ Sur les conditions de travail :

Nous constatons une dégradation continue des conditions de travail, avec des charges de travail accrues et un manque de reconnaissance des efforts fournis par les salariés. Des mesures concrètes doivent être mises en place pour améliorer le bien-être au travail, pas pour payer à la tête du client.

Pour toutes ces raisons et conformément à ce que nous avons décidé ensemble aux AG, nous ne signerons pas l'accord des NAO.

Nous déposons un préavis de grève et appelons à la mobilisation la plus large à partir de jeudi 13 juin 9h devant le siège Gaston Lauriau - 51 rue Gaston Lauriau - Montreuil.

Un appel commun des trois organisations syndicales et des réunions en intersyndicale pour décider des suites à donner permettrait d'être plus fort.